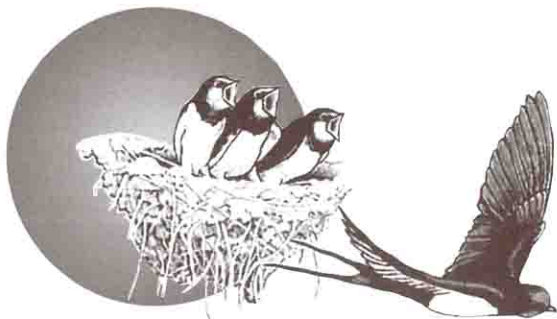




L'hirondelle

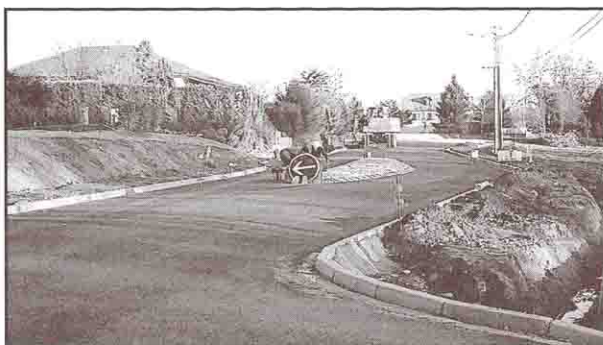
Bulletin d'informations
de la commune de Bernadets

Édité par la Mairie

Gros Plan

Toujours des travaux

Le chantier de la nouvelle salle achevé, c'est sur la voirie que se poursuivent les grands travaux communaux.



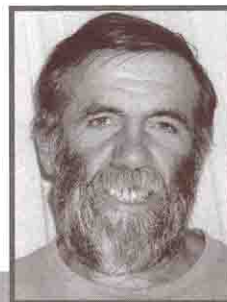
Une première tranche a été rapidement menée à bien par l'entreprise Laffitte de Mourenx. Se situant à l'entrée nord du village, côté Saint-Armou, ces travaux, d'un montant de 225 000 euros (environ 1 500 000 fr), ont été financés par le Conseil Général. Il s'agissait de poursuivre le ré-aménagement de la route départementale 39.

La commune en a profité pour prolonger la sécurisation du centre-bourg en demandant une chicane à l'entrée du lotissement des Pervenches afin d'annoncer le ralentissement de la circulation dans le centre-bourg, côté nord.

En attendant l'ultime aménagement de la RD 39 entre la côte à l'entrée sud de Bernadets et le carrefour RD39-RD222, les prochains gros travaux de voirie devraient porter dès cette année 2004, sur la sécurisation du centre-bourg au niveau de la nouvelle salle multi-activités. Trois plateaux ralentisseurs sont prévus afin de maintenir la circulation en dessous de 40 km/h sur cette zone où sera implanté au même moment, une place publique.

PORTES OUVERTES A LA NOUVELLE SALLE

Le samedi 24 janvier, en prélude à la traditionnelle soirée des vœux aux associations de Bernadets, la municipalité propose à tous les Bernadétois et Bernadétoises, une visite de la nouvelle salle multi-activités, de 19h à 19h30, dans le cadre d'une opération portes-ouvertes qui sera suivie d'un vin d'honneur.



Meilleurs vœux pour 2004

L'année 2003 qui vient de s'achever, a été riche en événements, hélas pas tous heureux. Le deuil a frappé nos administrés à cinq reprises, notamment durant l'été.

Dans le registre des déceptions, une mauvaise surprise a affecté le budget communal. Suite à un redressement des finances de la communauté de communes Luy-Gabas-Souye-Lées, chaque commune membre a dû éponger une dette importante au niveau de la compétence voirie. Pour Bernadets, l'ardoise fut de l'ordre de 43.000 euros (environ 280.000 francs), synonyme d'emprunt.

Ce désagrément nous conduit à un maximum de vigilance, quant aux dépenses communales, d'autant que Bernadets se trouve dans une phase d'investissements. Après la construction de la salle multi-activités, nous sommes désormais tournés vers l'aménagement d'une place publique, et la sécurisation du centre-bourg : deux opérations qui seront menées conjointement au cours de l'année 2004. Nous entrons ainsi dans la dernière phase de notre programme de mise en valeur du centre du village.

Si plusieurs Bernadétois et Bernadétoises ont déjà eu l'occasion d'utiliser la nouvelle salle multi-activités, une soirée portes-ouvertes permettra à l'ensemble des administrés de découvrir ces installations, désormais en service depuis quatre mois.

Rendez-vous le samedi 24 janvier dès 19 heures, à l'occasion d'un vin d'honneur où l'on retrouvera les différents acteurs de la vie associative du village.

D'ici là, je vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année 2004 : qu'elle vous apporte la santé et beaucoup de satisfactions.

Jean HEUGA

Le forum des associations

TENNIS DE TABLE

Tout d'abord, meilleurs vœux 2004 à tous les Bernadétois !

Pour cette première phase du championnat, nous avons pris possession, comme les autres associations du village, de la superbe salle multiactivités qui, à l'usage, se révèle convenir parfaitement aux exigences de notre sport (éclairage, espace d'accueil, qualité du sol ...). De plus, après tant d'années d'attente, les "anciens" apprécient grandement les vestiaires et douches après chaque match et entraînement.

Notre club enregistre un record de licenciés avec 51 joueurs dont 37 jeunes ! Revers de la médaille, il y a peu d'adultes et les résultats sportifs s'en ressentent.



L'école de tennis de table.

Bernadets 1, notre équipe fanion, termine à la 5ème place de sa poule et se maintient au niveau régional. Cependant, si l'effectif avait été au complet et plus assidu à l'entraînement, une 3ème place aurait été largement à portée.

Bernadets 2 & 3, engagées toutes deux en départementale 1, terminent respectivement 6ème et 5ème de leur poule et se maintiennent.

Bernadets 4 évoluait quant à elle en départementale 2 et termine 6ème.

Avis aux amateurs :

Nous invitons tous ceux, jeunes et moins jeunes, qui sont intéressés par notre sport, à venir nous rejoindre pour les entraînements aux horaires habituels (mardi et jeudi de 20 h à 23 h).

L'école de tennis de table est toujours animée par notre entraîneur B.É. Houchang Zarmehrzanin le vendredi de 18 h à 21 h.

Contact : P.Deschamps au 05.59.33.04.19

Belote : Concours le 27 février. Nous vous attendons nombreux le vendredi 27 février dès 20h30 pour un concours de belote avec lots de viande et vins fins à gagner.

Merci aux sponsors : Dans le cadre de la vente des calendriers 2004, Bernadets Tennis de Table tient à remercier les artisans et commerçants de Bernadets qui ont apporté leur soutien.

AMICALE LAÏQUE

Le bureau de l'Amicale Laïque présente ses meilleurs vœux aux Bernadétois.



Le nouveau bureau de l'association.

Par l'action de chacun quotidiennement dans la vie communale, nous espérons une année 2004 pleine de bonheur, de convivialité, de solidarité, d'entraide et le resserrement des liens sociaux.

Jeunes et adultes confondus, notre association compte 22 adhérents en cours de guitare, 15 en cours de piano et 1 en cours de chant. La stabilité des effectifs montre bien la vigueur du collectif et l'intérêt porté à la musique par la population locale.

L'Amicale Laïque va acheter un piano dont la qualité permettra aux pianistes de perfectionner et affiner leur technique ainsi que d'exprimer leur sensibilité.

Nous commençons à préparer notre incontournable "soirée cabaret" pour fin mars, début avril dans la nouvelle salle. Nous vous y donnons rendez-vous.

Le 8 novembre 2003, à St Castin, nous avons fait la promotion de notre activité bernadétoise lors du forum des associations destiné aux habitants des communes de Bernadets, Buros, Maucor et St Castin. (voir photo)

LES ANCIENS COMBATTANTS

Le 11 novembre, l'association a tenu son A.G. où, après une minute de silence en souvenir des deux disparus de 2003, il fut exposé le bilan moral et financier.

Un détachement militaire rehaussait la traditionnelle cérémonie de commémoration dans le respect et le recueillement.



Recueillement au Monument aux morts.

Un vin d'honneur offert par les municipalités clôturait cette matinée, avant que les anciens combattants ne se dirigent vers le Castine où un bon repas les attendait.

Un voyage de 2 jours est prévu à Ordour-sur-Glane les 3 et 4 mai prochains. Toute personne intéressée peut contacter le président, Jean Lacoste (05.59.33.09.92)

PARENTS D'ÉLÈVES

L'association des parents d'élèves vous souhaite une bonne année 2004.

Nous avons débuté l'année scolaire avec la soirée "Esperouquère" qui fut une réussite à l'automne.



L'esperouquère pour le plaisir des petits et grands !

En ce début d'année, nous organisons une belote le vendredi 16 janvier 2004 à 20 h 30, suivie de notre traditionnel loto qui aura lieu le 27 mars à 20 h 30.

Venez nombreux, le bénéfice de ces actions est reversé dans sa totalité pour les enfants de l'école.

GAÛYOUS TOUSTEM

Le club GAÛYOUS TOUSTEM est heureux de vous présenter ses meilleurs vœux et de bon rétablissement aux malades, au seuil de cette année 2004.

Le 25 octobre était organisée la soirée automnale de dégustation de châtaignes et vin nouveau. Une nombreuse assistance était présente.



Les châtaignes au feu ...

Le 20 décembre, une partie des adhérents est allée visiter les crèches dans le Gers.

Le 11 janvier 2004, a eu lieu l'assemblée générale. Tout nouveau retraité ou toute personne désireuse de se joindre à notre équipe sont les bienvenus, vous pouvez prendre contact avec notre vice-présidente, Marie Carrau. (05.59.33.47.02)

POUR LOUER LA SALLE MULTIACTIVITES



A compter du 1er janvier 2004, la municipalité met à disposition des habitants de Bernadets, les trois modules de la nouvelle salle multiactivités, selon un régime de location répondant à un règlement intérieur affiché et disponible en mairie, au tarif suivant :

Petites salles : 30 euros l'été, 40 euros l'hiver.
Caution: un chèque de 300 euros.

Grande salle : 100 euros l'été, 120 euros l'hiver.
Caution: un chèque de 600 euros (qui sera restitué s'il n'y a pas de dégradation) + un chèque de 150 euros (qui sera encaissé si le nettoyage n'est pas effectué par le particulier).

N.B.: les tarifs d'hiver prennent en compte l'utilisation du chauffage et pourront être révisés après une étude affinée de la consommation.

Les salles ne sont pour l'instant, pas mises à disposition de particuliers ou organismes extérieurs au village. La municipalité souhaite au préalable achever l'aménagement des abords.

Locations auprès de Marie-Hélène Sallaber en téléphonant au 05.59.33.04.73. Merci de vous y prendre à l'avance.



LE CIBER RELANCÉ

Il semblerait que "l'alerte au Ciber" déclenchée dans le dernier numéro de L'Hirondelle, ait porté ses fruits.

La municipalité a reçu de nouvelles demandes, si bien que Claude Tombret a relancé la **permanence du vendredi soir à l'école qui débute dès 20 heures.**

Toute personne intéressée peut rejoindre le CIBER et obtenir gratuitement des conseils dans différents domaines informatiques : accès à Internet, tableurs, traitements de texte, retouches photos.

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Vendredi 16 janvier, 20h30 :
Concours de belote des parents d'élèves.

Vendredi 27 février, 20h30 :
Concours de belote du tennis de table.

Samedi 27 mars, 20h30 :
Loto de l'école.

Samedi 3 ou 10 avril :
Soirée cabaret de l'amicale laïque.

17-18 ou 24-25 avril :
Ball-trap de printemps.

Du 4 au 6 juin :
Fêtes locales.

OCCUPATION DE LA SALLE MULTIACTIVITES

Nous rappelons à chaque association, qu'un agenda d'occupation de la salle multiactivités est tenu par Marie-Hélène Sallaber (Contact au 05.59.33.04.73.)

Merci de veiller à réserver à l'avance, sachant que la grande salle est occupée tous les soirs de la semaine (gym, aikido ou tennis de table) et les samedis suivants : 17 janvier, 31 janvier, 14 février, 6 mars, 20 mars, 3 avril, 17 avril à l'occasion de matches de tennis de table.

Pour les deux salles annexes, le planning est largement rempli chaque soir de la semaine par l'Amicale laïque mais quelques créneaux restent disponibles.

••• NOUVEAU •••

BIENVENUE A L'AIKIDO

A l'initiative de Bernard Lasserre, ceinture noire 3^{ème} dan et moniteur diplômé, une activité d'aikido va voir le jour à Bernadets, en partenariat avec le Judo-Club Morlanaïs.

Cette discipline martiale en forme de self-défense dont le propos est le développement physique, mental et relationnel de l'individu, se traduit par une méthode éducative et une activité physique complète accessible à toutes et à tous, jeunes et moins jeunes. Les cours (adultes et ados de 13 ans minimum) auront lieu les mardis de 18h30 à 20h à la nouvelle salle multiactivités.

Une démonstration aura lieu le samedi 24 janvier à 19h30.

Renseignements et pré-inscriptions auprès de :
Bernard Lasserre au : 05.59.68.37.72.
E-mail: belasserre@wanadoo.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

ACCELERONS L'ARRIVEE DE L'ADSL, INTERNET A HAUT-DEBIT

Suite à l'attente de plusieurs administrés, la municipalité de Bernadets a enclenché conjointement avec son homologue de Saint-Castin, un nouveau recensement des personnes intéressées par l'ADSL (Asymetric Digital Subscriber Line), synonyme d'accès à Internet à haut-débit. L'objectif est d'arriver à 100 demandes afin de pouvoir accélérer la mise en service de l'ADSL sur notre commune, pas programmée par France Telecom avant 2005.

Bernadets et Saint-Castin sont reliés à un central téléphonique de 400 lignes. Or, en cette année 2004, seuls les centraux de plus de 1500 lignes devraient être équipés de l'ADSL par France Telecom.

Nous demandons aux personnes ne l'ayant pas encore fait, de contacter la mairie au 05.59.07.42. (aux heures d'ouverture) pour s'inscrire sur la liste des pré-inscriptions à l'ADSL.

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie de Bernadets est ouverte le mardi (de 14h à 18h30), le jeudi (de 14h à 17h30) et le samedi (de 11h15 à 12h15). Pour prendre rendez-vous avec le maire, on peut le joindre à son domicile (05.59.33.00.61) ou contacter le secrétariat de mairie aux heures d'ouverture (05.59.33.07.42).

FINANCEMENT DES TRANSPORTS SCOLAIRES

Financés en grande partie par le Conseil Général, les frais de transport scolaire sont également pris en charge par les communes, à un taux de participation de 6%. Pour Bernadets, cela correspond à une dépense de 1890 euros (environ 12 400 fr) pour l'année scolaire 2002-2003.

AMELIORATION DE L'HABITAT

Dans le cadre d'une OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat), la communauté de communes Luy-Gaabs-Souye-Lées offre, en complément des subventions de l'ANAH (agence nationale pour l'amélioration de l'habitat), des moyens sans précédent pour le financement de travaux d'amélioration de l'habitat (sont exclus les travaux d'entretien courants (peintures intérieures, papiers peints, moquette).

Renseignements auprès de Dominique Lasserre (PACT-CDHAR du Béarn), chargée de l'opération, contactable au 05.59.14.60.60.

CHAUFFAGES A VENDRE

Suite à une remise aux normes électriques, la municipalité se voit contrainte de déconnecter les chauffages à air pulsé de l'ancienne salle des fêtes. Elle se propose de les vendre à l'unité. Prix (intéressant) à débattre. Contacter M. le maire au 05.59.33.00.61.

TRI SELECTIF ET DECHETTERIE

Nous rappelons que trois containers sont mis à dispositions à proximité de la mairie afin de recueillir le verre, le papier et carton, ainsi que le plastique et les boîtes de conserves. Sans oublier les piles usagées !

Le dépôt des ordures ménagères est interdit, y compris sur le lieu du tri sélectif et aux abords du local réservé à l'école et à la nouvelle salle.

Les déchets végétaux (pelouse notamment) ne doivent pas être brûlés sur place et encore moins jetés dans les fossés. Dans le cadre de l'intercommunalité, une déchetterie fonctionne à Morlaàs, chemin du Basacle (Tél.: 05.59.33.65.93.) destinée à recevoir les déchets en tous genres, notamment végétaux, elle est ouverte du lundi au samedi, de 10h à 12h et de 14h à 18h.

NE PAS OUBLIER DE SE FAIRE RECENSER

Pour se faire recenser, les jeunes, filles et garçons, atteignant l'âge de 16 ans doivent se présenter à la mairie, munis du livret de famille. Cette démarche est obligatoire : sans le certificat remis à cette occasion, leurs dossiers d'inscriptions aux examens ou au permis de conduire seront retardés.

ENTRETIEN DES PROPRIETES

Nous rappelons aux propriétaires d'habitations qu'ils sont tenus d'entretenir toute la végétation qui déborde de leur propriété. De nombreuses remarques désobligeantes concernant des envahissements de bordures de route ont encore été signalées en mairie. Heureusement, certains Bernadétois entretiennent remarquablement leur devant de porte. Qu'ils en soient félicités !

BRAVO

RELAIS PAROISSIAL



Depuis sa création, la paroisse de Sainte-Foy en Béarn rayonne sur les communes des environs de Morlaàs.

Pour mener à bien leur mission sur ce large secteur, les trois prêtres André Cazenave, André Larrouy et Jean Samson bénéficient de l'aide précieuse de nombreux laïcs. A Bernadets, ils peuvent compter sur Marie Loret, qui se charge par exemple la distribution de Bonne Nouvelle, le journal paroissial et assure des veillées de prières lors des décès. Véritable relais de la paroisse, cette ancienne catéchiste rend hommage au défunt et retrace sa vie avec tact et justesse, apportant du réconfort aux familles dans la peine.

SUR LE RING



Actuellement en formation en vue d'un Brevet d'Etat, Robert Pébrocq est un boxeur apprécié qui enseigne la boxe thaï et anglaise à l'ASM Pau-Section Paloise.

A l'occasion d'un récent gala de boxe anglaise, on a pu voir ce dynamique Bernadétois à la télévision, dans le cadre d'un reportage de France 3 Pau-Sud Aquitaine.

TOUJOURS FIDELE



A l'occasion de la dernière cérémonie du 11 novembre, nous avons eu le plaisir de retrouver Gaston Froté au pied du monument aux morts.

A 88 ans (bien portés), cet ancien combattant de la seconde guerre mondiale est toujours fidèle aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai. Il est le dernier rescapé de Bernadets, avec Alban Cazacurt (actuellement en maison de retraite à Thèze), et fait figure d'exemple.

ETAT CIVIL

Naissance:
Adrien Bitailou, le 12 décembre 2003

La rédaction de l'hirondelle

Responsable
Michel Dumora

Ont collaboré à ce numéro :
Marie-Hélène Sallaber
Christian Sempé